

LOTISSEMENT COMMUNAL DE L'ADRAY, À LONGEFOY

La création du lotissement de l'Adray, à Longefoy, est en passe de voir le jour. Le Conseil municipal a statué, le 28 juin dernier, sur le prix de vente des 16 lots, tous destinés à la construction de résidences principales.

Les travaux ont ainsi débuté mi-juin par la réalisation de la voirie de desserte et de la bretelle d'accès aux lots 1, 4 et 15. Jusqu'en

automne, le chantier va se poursuivre par la pose des réseaux et les travaux de viabilisation des lots.

Les candidats qui ont d'ores et déjà fait part de leur souhait d'acquisition d'un lot seront prochainement contactés par courrier. Les nouvelles demandes sont à adresser par courrier à Mme le Maire, BP 58, 73211 Aime-la-Plagne cedex.



Prix de vente des lots

Les surfaces exprimées sont données à titre indicatif car pouvant varier en fonction des travaux et de la configuration des lieux.

↳ **Contact : service foncier de la mairie au 04.79.09.72.99**

Lot 1 = 95 500 euros - 497 m²

Lot 2 = 90 000 euros - 443 m²

Lot 3 = 85 000 euros - 406 m²

Lot 4 = 88 000 euros - 425 m²

Lot 5 = 121 000 euros - 924 m²

Lot 6 = 97 000 euros - 970 m²

Lot 7 = 92 000 euros - 938 m²

Lot 8 = 89 000 euros - 988 m²

Lot 9 = 78 500 euros - 791 m²

Lot 10 = 69 000 euros - 750 m²

Lot 11 = 80 500 euros - 503 m²

Lot 12 = 96 000 euros - 595 m²

Lot 13 = 91 000 euros - 550 m²

Lot 14 = 91 000 euros - 561 m²

Lot 15 = 90 000 euros - 457 m²

Lot 16 = 85 000 euros - 450 m²

■ Cadre de vie

SENSIBILISATION À LA VITESSE EN ZONE URBAINE ET PÉRI-URBAINE : POSE D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE



Un radar pédagogique a été installé à la sortie d'Aime, route de Villaroland, sous le Crozat. La volonté de la municipalité est de **sensibiliser les usagers de la route à leur vitesse en zone péri-urbaine et urbaine, notamment sur des portions de voiries particulièrement exposées**, ce qui est le cas pour cette zone de la route de Villaroland, **qui vient de passer en zone 30**. Grâce à l'affichage en temps réel de sa vitesse et d'un émoticône, l'automobiliste est directement confronté aux dangers de son comportement et peut ainsi se rendre compte qu'il doit adapter la vitesse de son véhicule.

Rappelons que ce radar n'est pas là pour sanctionner la vitesse des véhicules, mais bien pour faire prendre conscience que certaines habitudes de vitesse sont bien au-delà des vitesses autorisées. C'est pourquoi, dans une démarche pédagogique, la

couleur d'affichage de la vitesse s'adapte à la vitesse pratiquée afin de mettre en valeur l'indication chiffrée. Ce radar sera ensuite déplacé en différents points de la commune.

Des **cheminements piétons et de la signalétique horizontale** ont également été tracés, en différents lieux de nos villages, pour marquer l'attention et la vigilance des conducteurs sur certaines zones sensibles. Le travail se poursuit et des propositions complémentaires sont à l'étude.



LES TRAVAUX, EN BREF

) RD85 D'ACCÈS À MONTGIROD : La RD 85 B d'accès à Montgirod sera fermée du lundi 16 juillet 8 heures au vendredi 20 juillet à 17 heures, pour travaux de stabilisation de l'affaissement au lieu-dit Croix des Corps. La déviation des véhicules légers est possible par Hautecour.

) JARDIN DE LA TOUR : le service des Espaces Verts de la ville a créé et aménagé ce nouveau lieu, à proximité de la Tour Montmayeur, à l'image des jardins médiévaux. Merci de respecter la pousse des différents végétaux plantés, le jardin sera optimal à la fin de l'été.

) DÉPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS, À AIME : compte tenu de son emplacement actuel, place de l'église, les cérémonies commémoratives sont très souvent importunées par le passage ou le stationnement des voitures. C'est pourquoi il a été décidé, en Conseil municipal, de proposer un nouvel emplacement pour cette stèle. Elle sera donc déplacée, début novembre, en face du parvis de la Basilique St Martin, lui conférant ainsi un aspect plus solennel, pour le respect de nos morts.

) RAPPEL : les travaux avenue de Tarentaise sont suspendus pendant les vacances d'été, du 7 juillet au 2 septembre. La dernière phase, jusqu'à fin octobre, concernera la réalisation de l'enrobé et les aménagements signalétiques.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE (SIGP) VOUS INFORME :

Les communes d'Aime-La-Plagne, de Champagny-en-Vanoise et de La Plagne Tarentaise ont décidé de confier au SIGP la conduite d'un **diagnostic des besoins en logements des travailleurs saisonniers**, portant sur l'ensemble du territoire des communes membres du Syndicat. Ce diagnostic servira de base à la détermination des orientations stratégiques que les communes seront amenées à prendre dans le cadre de cette thématique, ainsi qu'à l'élaboration des conventions devant être conclues entre les communes et l'Etat. Le cabinet SOLIHA, qui a été retenu par le SIGP pour réaliser le diagnostic, va en particulier travailler en enquêtant sur le terrain auprès des socio-professionnels des stations et de la vallée, ainsi que des saisonniers.

Considérant l'importance de l'enjeu que constitue le logement des saisonniers pour La Plagne, nous vous invitons tous à participer activement à ces enquêtes. Un lien internet consacré à cet effet sera communiqué prochainement.

LES RÉUNIONS DE QUARTIERS PRENNENT DU SERVICE AU MOIS D'OCTOBRE !

Alors prenez d'ores et déjà date de ces temps d'échange citoyens entre riverains et élus, pour aborder divers sujets : cadre de vie, urbanisme, projets communaux...

N° inscrits au plan et secteurs correspondants :

1 - LES CHAUDANNES I ET II, LE PRINCE ET LE REPLAT

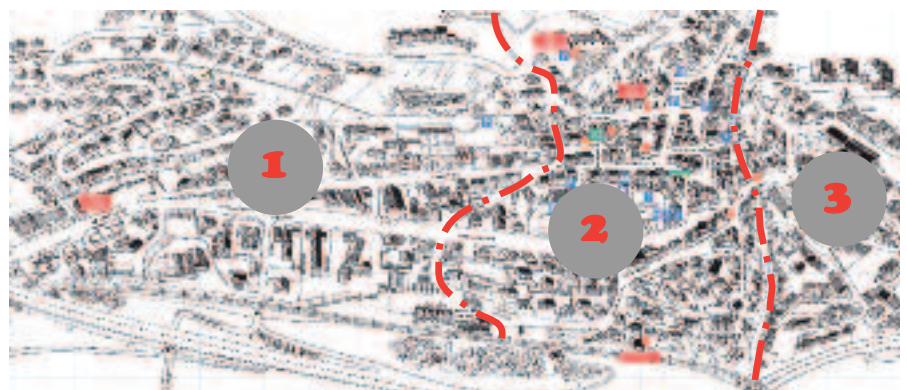
LUNDI 1^{ER} OCTOBRE À 18H30,
restaurant scolaire

2 - LE CENTRE VILLE, LA GARE ET LE QUARTIER MONTMAYEUR

LUNDI 8 OCTOBRE À 18H30,
salle des fêtes d'Aime

3 - LA RUAZ, LE RECLUS ET LA FRASSE

LUNDI 15 OCTOBRE À 18H30,
gymnase d'Aime



Et RDV en novembre pour Longefoy, Tessens et Villette.

Retour à la semaine de 4 jours dans nos écoles :

CRÉATION D'UN ACCUEIL EXTRASCOLAIRE POUR LES ENFANTS

A partir de la rentrée 2018, suite à la suppression de la réforme des rythmes scolaires, la commune propose à titre expérimental cette année scolaire 2018/2019, un service d'accueil extrascolaire les mercredis matins.

Ce service payant est **ouvert à tous les élèves des écoles publiques de la commune d'Aime-la-Plagne** (Groupe scolaire Pierre Borrione, Ecole de Villette, Ecole de Centron, Ecole de Longefoy et Ecole de Granier).

Le service sera proposé uniquement sur les semaines d'écoles, dès le 1^{er} mercredi suivant la rentrée scolaire de septembre.

Les enfants seront accueillis dans les locaux de l'école Pierre Borrione, ils seront déposés par leurs parents ou toute autre personne autorisée, préalablement identifiée sur la fiche de renseignement. Les enfants se présentant sans être inscrits ne pourront pas être pris en charge.

LES HORAIRES

7h30-8h30 : accueil des enfants

8h30- 11h30 : activités

11h30-12h15 : départ des enfants

TARIF ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le tarif, fixé par délibération du conseil Municipal du 28 juin 2018, est de 9 euros la matinée par enfant fréquentant une des écoles publiques de la commune d'Aime-la-Plagne.

Les inscriptions planifiant l'ensemble de vos réservations, pourront être réalisées via le portail famille.

L'inscription sera validée une fois la réservation payée, et le délai de réservation est de 1 semaine.

Les inscriptions se font au plus tard les mercredis de la semaine A pour la semaine B.

Passé le délai de réservation, l'inscription sera majorée (+ 2 euros), et l'inscription sera validée par le service scolaire en Mairie, en fonction des places disponibles. Cependant, ce mode d'inscription demeure exceptionnel et n'est pas accessible sur le portail famille.

Les inscriptions au format papier seront disponibles sur le site internet ou à la mairie d'Aime-la-Plagne, accompagnées du paiement en chèque ou en espèces.

*Renseignements complémentaires auprès
du service scolaire de la ville,
au 04 79 09 72 81, ou au 06 13 82 90 18.*



TRIBUNE LIBRE - Expression des élus de la liste "Aime 2014/2020"

Le texte publié dans cette rubrique l'est sous l'entière responsabilité de ses auteurs.

«Lors d'un récent Conseil Municipal, les représentants d'Enedis ont présenté le fameux compteur Linky qui fait polémique.

Nous avons posé différentes questions concernant en premier lieu les raisons à l'origine de ce déploiement (35 millions de compteurs à poser en France) et ensuite, la piètre qualification des poseurs, les bénéfices pour l'utilisateur, la sécurité concernant la propagation d'ondes et les inquiétudes sur le respect de la vie privée.

Sur le plan économique, la Cour des Comptes a nettement critiqué le coût de cette opération (5,5 milliards d'€) pour remplacer des compteurs actuels qui fonctionnent parfaitement (compteurs blancs). Également, la baisse des factures n'est pas prévue avant plusieurs années, Enedis devant prioritairement récupérer sur les factures le coût de la pose et des équipements. En résumé, il n'y a quasiment aucun bénéfice pour les usagers à court terme.

Enedis en promet à moyen terme (5 ans ?), avec la prévision de faire payer les relevés bisannuels par les usagers qui n'auraient pas changé leurs compteurs, c'est un élément économique à prendre en compte (80 € par intervention ?).

Au-delà des peurs plus ou moins justifiées, on peut donc comprendre le doute qui s'est installé dans la population.

Environ 600 communes ont voté contre la pose sur leur territoire, délibérations systématiquement retoquées par les préfetures. Champagny en Vanoise est à ce jour toujours en procédure.

Un vote du Conseil Municipal n'est pas juridiquement fiable. Toutes les informations étant maintenant facilement accessibles, et les avis étant partagés, nous préférons laisser chacun se faire sa propre idée. Nous proposons donc une décision individuelle en sachant que si le compteur actuel est situé à l'intérieur de votre logement, vous avez la possibilité de refuser légalement l'accès aux installateurs. Attention aux poseurs payés partiellement au rendement qui peuvent être tentés de vous intimider.

Le problème est plus délicat pour les compteurs accessibles sur la voie publique, Champagny propose aux habitants dans ce cas de poser des grilles cadenassées.

Si vous êtes sensibles aux ondes ou porteur d'un pacemaker, il est important de le signaler à Enedis lorsque vous recevrez la proposition du rendez-vous de pose. C'est donc un choix individuel auquel on vous invite à réfléchir. Pour ou contre, à vous de choisir. Nous vous invitons à lire le compte rendu du Conseil Municipal du 31 mai pour prendre connaissance en détail des réponses d'Enedis.»

Agenda

DU 5 JUILLET AU 23 AOÛT

LES JEUDIS D'AIME, C'EST TOUS LES JEUDIS DE L'ÉTÉ, DE 15H À 19H

Chaque jeudi, passez un après-midi festif dans la ville : maquillage, jeux en bois, château gonflable, tour en poney, initiation vélo...

A noter : atelier cuisine les jeudis 5 et 12/07 de 15h à 17h puis les jeudis 16 et 23/08 de 15h à 17h.

A 21 h, concert gratuit sur le théâtre verdure

JEUDI 5 JUILLET : Harmonie d'Aime

JEUDI 19 JUILLET : Nuage de swing

JEUDI 26 JUILLET : Leïla Huisoud

JEUDI 2 AOÛT : KTR6 - son pop, punk, rock

JEUDI 9 AOÛT : Lo&Ben - pop et rock

JEUDI 16 AOÛT : Melt in potes - reprises acoustiques

JEUDI 23 AOÛT : Bull Rock Legacy - son rock et blues

AINSI, TOUS LES JEUDIS DE L'ÉTÉ, DE 14 À 20 HEURES,
LA GRANDE RUE D'AIME ET LA RUE DE L'ÉGLISE SERONT FERMÉES
À TOUTE CIRCULATION.

VENDREDI 13 JUILLET

FÊTE SUR L'ESPLANADE DE LA BASILIQUE

16h à 19h animations maquillage et sculpture ballons, 19h à 22h30 concert bal musette, 22h00 retraite aux lampions, 22h30 feu d'artifice suivi du bal par DJ Fred Picard jusqu'à 2h00.

SAMEDI 14 JUILLET

CÉRÉMONIE DE LA FÊTE NATIONALE

11h au monument aux morts

SAMEDI 21 JUILLET

FÊTE DU PLAN D'EAU

19h à 20h show apéritif accoustique « Heaven wings », 21h à 22h30 soirée live « best of rock », 22h30 à 00h30 spectacle pyrotechnique & show orchestre live, 00h30 à 1h00 DJ dance floor

SAMEDI 28 JUILLET

6000 D, LA COURSE DES GÉANTS

départ donné à 6h, avenue de Tarentaise

CONCERT ROCK

21h à 22h30, théâtre de verdure

DIMANCHE 5 AOÛT

FÊTE DE LA CHAPELLE DE MONTGÉSIN

La chapelle de Notre Dame des Neiges est à l'honneur, dès 11 h.

CONCERT FESTIVAL BAROQUE À AIME

Lueurs du grand siècle, 21 h, église St Sigismond. Payant

MARDI 7 AOÛT

LA PRAJOURDANE, PLAGNE MONTALBERT

Course de randonnée pédestre de 9,5 km.

Prochains Conseils municipaux

- Jeudi 26 juillet, à 19 heures, en mairie

- Jeudi 27 septembre, à 19 heures, en mairie

Et si vous deveniez bénévole ?

L'équipe des Versants d'Aime des Petits Frères des

Pauvres (association reconnue d'utilité publique) recherche des bénévoles, homme ou femme, de tout âge, pour des visites à domicile auprès de personnes isolées de + de 50 ans.

Si vous avez 1h ou 2h/semaine à offrir, rejoignez nous. Pour nous contacter 07.78.41.83.27 ou versantsdaime@petitsfreresdespauvres.fr

Agenda

CINÉMA EN PLEIN AIR, À AIME

«Crash test Aglaé», à 21h30, Théâtre de verdure

MARDI 14 AOÛT

CINÉMA EN PLEIN AIR, À AIME

«Alibi.com», à 21h30, Théâtre de verdure

SAMEDI 18 AOÛT

LE P'TIT BAL

Du rock, de la salsa... Théâtre de verdure dès 21 h

MARDI 21 AOÛT

CINÉMA EN PLEIN AIR, À AIME

«Moi, moche et méchant 3», à 21h30, Théâtre de verdure

MARDI 28 AOÛT

CINÉMA EN PLEIN AIR, À AIME

«Everest», à 21h30, Théâtre de verdure

Police municipale

CHANGEMENT DE DIRECTION APRÈS UN DÉPART EN RETRAITE



Après une carrière de gendarme exercée pendant 23 ans (dont 10 années à Aime), Guy Alcacer, à la demande du maire de l'époque, M. Jean Pierre Chenu, a créé la brigade de Police municipale d'Aime en 2001.

"Pendant 17 ans, il a exercé au sein de notre collectivité, dans un souci de bienveillance, de respect et de prévention" comme l'a souligné Mme le Maire. Bien que triste de voir partir à la retraite un précieux collaborateur en la personne de Guy Alcacer, elle a néanmoins déclaré être très heureuse de retrouver Lionel Starosta qui va le remplacer (Lionel a déjà travaillé à Aime pendant 8 ans, de 2004 à 2012).

Mme le Maire a également indiqué le départ de Denis Enguix, gardien de police municipal, suite à sa demande de mutation. Il sera prochainement remplacé.

Les Nouvelles N° 213 - juin / juillet 2018

Dépôt légal N° ISSN : 1279-3981 - Directrice de la publication : Mme le Maire d'Aime-la-Plagne - Conception/Rédaction/Photos : service communication, avec le concours des différents services de la Mairie, les communes déléguées de Granier et Montgirod, la Plagne Tourisme - Impression couleur sur papier 100 % recyclé : Imprimerie l'Edelweis, 73700 Bourg St Maurice - Tirage : 2400 exemplaires distribués gratuitement - Consultable en ligne sur le site de la ville : www.ville-aime.fr